

SECRETARIAT GENERAL

DÉCISION CODEP-SGE-2014-003212 du 7 février 2014

relative à la désignation de 10 inspecteurs de la sûreté nucléaire,

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 592-22 et son chapitre VI du titre IX du livre V ;

Vu le décret n° 2007-831 du 11 mai 2007 fixant les modalités de désignation et d'habilitation des inspecteurs de la sûreté nucléaire ;

Vu la décision n° 2010-DC-0195 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 19 octobre 2010 établissant le règlement intérieur de l'Autorité de sûreté nucléaire, notamment son article 9;

Vu la décision n° 2012-DC-0257 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 12 janvier 2012 modifiée portant délégation de pouvoir au président pour prendre certaines décisions, notamment son article 1^{er};

Sur le rapport du directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Décide:

Article 1er

Les agents de l'Autorité de sûreté nucléaire, dont les noms figurent en annexe 1 et 2 de la présente décision, sont désignés en qualité d'inspecteur de la sûreté nucléaire.

Leur compétence s'étend à l'ensemble du territoire français pour le domaine spécifié dans ces annexes.

Article 2

Les agents de l'Autorité de sûreté nucléaire, dont les noms figurent en annexe 1 de la présente décision, sont habilités à exercer les missions de police judiciaire prévues aux articles L. 596-24 et L. 596-25 du code de l'environnement.

Article 3

Le directeur général de l'ASN est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux intéressés et publiée au Bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 7 février 2014

<u>Signée par</u> Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire

Pierre-Franck CHEVET

ANNEXE 1

DÉCISION CODEP-SGE-2014-003212 du 7 février 2014

relative à la désignation de 10 inspecteurs de la sûreté nucléaire,

Liste des 4 Inspecteurs habilités à exercer des missions de police judiciaire

			QUALIFICATION					
Nom – Prénom			REP	LUDD	Transverse	TSR		
						expert	généraliste	
M.	BILLARD	Antoine	\boxtimes					
Mme	BRECHEISEN	Julia	\boxtimes					
Mme	PERRIN	Fanny	\boxtimes					
Mme	PHULPIN	Ségolène			\boxtimes			

ANNEXE 2

DÉCISION CODEP-SGE-2014-003212 du 7 février 2014

relative à la désignation de 10 inspecteurs de la sûreté nucléaire,

<u>Liste des 6 Inspecteurs</u>

			QUALIFICATION				
	Nom – Prénom		REP	LUDD	Transverse	TSR	
						expert	généraliste
Mme	GENIAUX	Aude	\boxtimes				
M.	TRONCHE	Marion	\boxtimes				
M.	BRAILLET	Christian					\boxtimes
M.	POYET	Thomas					
M.	BALESTRIERI	Didier					\boxtimes
M.	PEREIRA	Romain					\boxtimes